

DISCOURS

REMISE DE LA CROIX DU COMBATTANT

Le mercredi 19 février 2020

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le conseiller départemental,
Monsieur le conseiller municipal de Belfort chargé du monde combattant et de la défense,
Mon colonel, délégué militaire départemental,
Mon colonel, commandant le groupement de gendarmerie départemental,
Messieurs les chefs de corps du 1^{er} RA et du 35^e RI,
Mesdames, Messieurs,
Chers récipiendaires,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour exprimer la reconnaissance de la République à 15 combattants. C'est ici, en Préfecture, la maison de l'État, votre maison, que la Nation témoigne de son estime, de son admiration et de son respect pour le monde combattant, pour toutes les femmes et tous les hommes qui ont servi et qui servent les armes de la France.

« Vous avez des droits sur nous ».

Au lendemain de la Grande Guerre, cette phrase de Clémenceau faisait reconnaître par la Nation un statut particulier à ceux qui avaient participé aux combats pour la France.

La Croix du combattant en est l'expression. Elle est signe courage, de service et de dévouement, mais surtout de reconnaissance. Elle rassemble dans une même



famille tous ceux qui ont servi les armes de la France à travers le temps, des Poilus à la « génération OPEX ».

Vous avez entre 22 et 78 ans, vous avez servi dans différentes unités, à différentes périodes et sur différents théâtres d'opération.

Je tiens à insister sur cette diversité, cette richesse, cette vivacité du monde combattant, et à saluer les trois générations du feu réunies ici.

Tout d'abord ceux qui ont été affectés en Algérie de juillet 1962 à juillet 1964, et qui ne se sont vus reconnaître le statut d'anciens combattants que depuis janvier 2019, sous prétexte qu'il n'y avait plus de combat durant leur affectation. Pourtant les tensions n'ont pas disparu le 2 juillet 1962, jour de l'indépendance : 300 000 militaires français stationnent encore sur le sol algérien, et 500 d'entre eux vont mourir pour la France.

La « carte 62-64 » était une attente ancienne, relayée par les associations du monde combattant et par de nombreux parlementaires. Le Président de la République s'était engagé à réparer cette injustice. C'est chose faite, et d'ici la fin de l'année, 50 000 anciens combattants auront ainsi été décorés.

Dans notre contexte budgétaire contraint, c'est un signal clair, une démonstration de l'attachement du Gouvernement à l'ensemble du monde combattant.

Permettez-moi ensuite de m'adresser à vos héritiers, qui ont servi durant les Opérations extérieures, dans le Golfe, au Liban, en Ex-Yougoslavie...

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, chaque fois que le devoir est apparu de défendre des populations civiles et notamment les ressortissants français dont la



sécurité était menacée, les soldats français ont été appelés à participer, directement ou dans un cadre multinational, à des conflits armés. Ils ont quitté l'institution, mais ils appartiennent encore et pour toujours à cette fraternité d'armes.

Enfin, je souhaite rendre hommage à nos « jeunes anciens combattants », qui servent encore sous les drapeaux au sein des régiments de notre département. Certains d'entre eux ont d'ailleurs participé à plusieurs opérations, sans compter les Missions Sentinelle, la préparation opérationnelle, les gardes, les permanences, les cérémonies... qui demandent une disponibilité de tous les instants.

Vous incarnez la « génération opex ». Je reprends ici les mots du chef d'état major des Armées, le général Lecointre, lorsqu'il évoquait le monument aux morts dédiés aux soldats tués en opération extérieure inauguré à Paris le 11 novembre dernier, et qui illustre le sens de cette cérémonie : « Il s'agit aussi de dire qu'aujourd'hui, la France combat et que les meilleurs de ses enfants vont au combat ».

Il s'agit encore de rappeler que ce don de soi peut aller jusqu'au sacrifice suprême. Pensons avec émotion, aux vingt-six militaires morts au combat ou en entraînement en 2019 ainsi qu'à leurs proches et à leur famille.

[minute de silence]

Mesdames, messieurs, ceux qui s'engagent pour la France méritent la reconnaissance et la réparation de leur pays. En dépit de la multiplication et de la diversité de vos expériences, vous avez à présent les mêmes droits, financiers, symboliques et sociaux, que je vous invite à faire valoir en vous adressant l'Office



national des anciens combattants et victimes de guerre.

Chers récipiendaires, vous portez en vous des expériences uniques, intenses, individuelles et collectives. Nous devons les rendre audibles et intelligibles à nos concitoyens, en partageant les valeurs qui vous ont poussé à vous engager pour votre pays, ou à en honorer l'appel.

Je compte donc sur vous tous pour poursuivre ce travail de mémoire auprès de vos familles et auprès des jeunes générations, à l'instar de vos aînés, représentant les associations patriotiques et de mémoire ainsi que leurs porte-drapeaux, dont la fidélité et l'assiduité est particulièrement exemplaire dans notre département et que je salue aujourd'hui.

Pour conclure, je tenais à rendre hommage aux familles de nos militaires, dont certaines ont pu venir aujourd'hui. Conjoints ou parents, vous avez accompagné, et accompagnez, nos soldats en opération par votre soutien, vos correspondances, vos pensées. Derrière ces hommes et ces femmes qui combattent loin de chez eux, il y a ceux qui restent au pays, et qui doivent s'organiser seuls, souvent avec des enfants, toujours avec la peur de ne pas les voir revenir.

Ceux-là aussi s'engagent, ceux-là aussi servent leur pays.

Envers eux aussi, la République est reconnaissante.

